



LACROIX S.A.
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 12 500 000 euros
Siège social : 8, impasse du Bourrelier - 44800 SAINT HERBLAIN
855 802 815 RCS NANTES
Code ISIN 0000066607

Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mars 2008

1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions

26 mars 2008

2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :

A la date du 10 avril 2008, la Société détient 39.395 actions propres, soit 3,14 % du capital.

3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société

- 2.248 actions au titre du contrat de liquidité AFEI ;
- 37.147 actions ont été affectées à la réserve de futurs plans d'options d'achat d'actions qui pourraient être décidés à l'avenir.

4) Objectifs du programme de rachat

Les achats seront réalisés par ordre de priorité décroissant pour :

- Assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la chartre AFEI reconnue par l'AMF ;
- Procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du groupe Lacroix, plus généralement toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés dans le cadre de dispositions légales.

5) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

En application de la loi, la part maximale que LACROIX SA. est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 mars 2008 est de 80.000 actions de la société, correspondant à 6,37 % du capital social. Aussi, le montant du programme ne pourra être supérieur au montant des réserves libres arrêtés dans les comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

L'investissement théorique de ce programme de rachat d'actions est de 16.000.000 euros sur la base du prix maximum d'achat de 200 € figurant dans la septième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires.

6) *Durée du programme de rachat*

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2008, soit jusqu'au 26 septembre 2009.

7) *Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 29 mars 2007	43.113 / 3,43 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 10 avril 2008 (en titres + en pourcentage) :	39.395 / 3,14 %
Valeur comptable du portefeuille au 10 avril 2008	2.257.732 €
Valeur de marché du portefeuille au 10 avril 2008	2.800.985 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
Nombre de titres	6.503 ¹	10.221 ²	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	81,54 €	71,62 €				
Prix d'exercice moyen						
Montants	530.279,29 €	732.005,08 €				

(1) 6.503 actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité,

(2) 10.221 actions vendues dans le cadre d'un contrat de liquidité, et 4.018 actions vendues dans le cadre de levées d'options d'achat d'actions.